

LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE



Cognac, sept/oct 2020

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis du Moulin de la Mouleyrette,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de notre association qui s'est tenue le vendredi 14 août 2020 à 17 heures, dans la salle de réunion communale.
Bien entendu nous restons à l'écoute de vos observations, et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Encore un grand merci à tous et à bientôt.

Assemblée générale ordinaire du vendredi 14 août 2020 à 17 heures.

Par les soins du Conseil d'Administration les membres de l'association ont été invités en temps utile à participer à notre assemblée générale 2020.

La séance est ouverte à 17 heures, par Jean-Louis Desvignes, Président.

Pour le bureau sont présents :

Mesdames Claudine BONNEFILLE, Mireille VIALA, Monique GRAS, Muriel MENUET, et Messieurs Jean TROUCHAUD, Jean-Louis DESVIGNES.

Excusés : Paulette FERRIER, Annie TERNISIEN, Anne CAILLE, Jean-Marie CAILLE, Laurent VIALA, Yann ROMANET, Jean-Marc DAUBOS.

Nous ont fait, en outre, le plaisir d'assister à cette AGO : Jacqueline GALABERT, Marise FOUANT, Jean CAZALET, et Daniel CERRET, membres de l'association.

Monsieur Cyril BRESSET, Maire de Cognac, est présent à notre assemblée.

Au total 11 personnes sont présentes et 37 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée. Les adhésions sont à ce jour au nombre de 78 (nombre total d'adhésions pour 2020 à confirmer en fin d'année). Le quorum n'est pas tout à fait atteint mais c'est une disposition qui n'est pas requise par les statuts donc l'assemblée peut valablement délibérer.

Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre réalisation et participent à la vie de notre association.

Le président rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité ainsi que les perspectives.

Rapport moral, d'activité et perspectives :

« Nous avons, cette année, retrouvé le lieu habituel de nos AGO, mais dans les conditions que vous connaissez sur le plan sanitaire : nous devons donc respecter les fameux gestes barrières ; je vous remercie de votre aide sur ce point, et de votre compréhension.

Où en sommes-nous cet été :

Vous savez aussi qu'à la suite des dernières élections municipales l'équipe en charge de notre commune a été partiellement renouvelée.

Je pense que nous pouvons remercier la précédente municipalité pour la fructueuse et toujours agréable collaboration que nous avons eue autour du moulin, féliciter les membres du Conseil réélus et les nouveaux élus, en souhaitant poursuivre le travail en commun au profit de notre patrimoine local.

En espérant que nous pourrions de notre côté continuer à renouveler et rajeunir l'équipe du moulin.

Je vous ai écrit il y a quelques semaines que j'ai tardé à vous adresser notre lettre habituelle de reprise de contact, et de relance des adhésions ; c'était en l'attente de perspectives mieux définies quant aux activités autorisées.

Dans la situation actuelle les visites du moulin ont pu reprendre, et l'AGO avoir lieu ce vendredi 14 août. Les gestes barrières sont bien entendu à respecter, distances physiques, masques obligatoires pour les visites.

Le marché du samedi matin a repris ; c'est l'occasion de nous y retrouver, pendant quelques semaines, autour de notre stand, pour un petit moment de convivialité et enregistrer vos adhésions comme d'habitude, tout en respectant au mieux là aussi les fameux « gestes barrières ».

Sur place au moulin : Nous n'avons pas réalisé ce qui était prévu depuis l'an dernier que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur : pour le nettoyage des abords nous avons fait intervenir comme l'an passé une entreprise pour quelques heures de débroussaillage à renouveler chaque année, et de petits travaux (il y en a toujours comme le grillage au-dessus du bassin rallongé de 2 mètres pour des questions de sécurité).

Le joint du boîtier n'est pas encore remis en état ! Au début de l'année nous étions en passe de réunir une équipe de bénévoles mais les événements en ont décidé autrement ! Nous reprendrons cela dès que possible. Les idées évoquées pendant la dernière AGO-2019 restent d'actualité : contacter un meunier en exercice, et la fédération des amis des moulins.

Les visites du moulin sont depuis le début de l'année en suspens, même si elles ont un peu repris ces jours-ci (environ 40 personnes en 4 visites de ces derniers jours).

Curage du bassin : rien à prévoir cette année, il est relativement propre et l'eau restait suffisante jusqu'à ces jours-ci.

Intervention de M. TROUCHAUD ; pourquoi ce manque d'eau maintenant ? : moins d'eau à la rivière, encore une petite fuite, et les visites au cours desquelles on utilise quand même pas mal d'eau.

A envisager la modification du canon qu'il serait bien de remplacer par un tuyau complet de haut en bas.

Discussion sur cette solution pour supprimer la fuite dans le canon (Jean CAZALET, Mireille VIALA)

Travaux à envisager (J.L. Desvignes) : le canon, l'escalier du bassin à sécuriser en prolongeant le garde-corps jusqu'en bas, entretien (peinture) des pièces en bois du moulin : porte, roudet, garde-corps extérieur avant le pont, etc. A voir avec un chantier d'insertion éventuel.

Les rendez-vous traditionnels de l'été :

Le samedi matin : adhésions sur le marché de Cognac ;

Pas de visites le samedi matin mais prises de RV pour le lendemain dimanche matin ou un autre jour de la semaine ou encore sur demande et RV à un autre moment.

La journée du 14 juillet : visite le matin avec casse-croûte sur place à 10 heures 30 avec l'association des chasseurs : annulée cette année

Aujourd'hui vendredi 14 août à 17 heures : Assemblée Générale Ordinaire de l'Association :

En septembre : participation aux journées du patrimoine les deux après-midi de 15h à 18 heures.

(annulées cette année)

(Le détail des diverses manifestations estivales dans notre commune vous sera communiqué en temps utile)

Ne manquez pas de consulter les panneaux d'affichage, et de nous communiquer vos adresses électroniques, nous pourrons ainsi vous tenir informés plus facilement et rapidement :

Adresse du président : jldesvignes@orange.fr , ou celle de l'association : moulin.mouleyrette@free.fr

Différents autres rappels :

Rendez-vous sur le site internet.

Les classeurs des photos de la restauration réalisées par Jacques Bonnefille, ainsi que les vidéos des restaurations du moulin de Castel, à La Rouquette, le moulin de M. VIALA, et de notre restauration, sont disponibles, à la demande, sur clé USB.

Les cartes postales : renouvelées cette année, à voir !

Manifestez-vous si vous êtes intéressé par l'aspect technique du fonctionnement du moulin, et à bientôt sur place !

Remerciements :

Je renouvelle mes remerciements à tous les intervenants au succès de notre moulin, et notamment à toute l'équipe de la municipalité de Cognac.

Comme chaque année et c'est bien normal j'adresse également tous mes remerciements à :

Jean-Marie et Anne CAILLE, Laurence CAILLE et Eric KIENNEMANN pour la maintenance du site Internet.

Et encore à tous ceux qui ont permis au projet de se concrétiser : Conseil Départemental, Région Languedoc Roussillon, Parc National des Cévennes, Fondation RTE, vitrages St Gobain.

Bien entendu tous les membres de notre association qui marquent, sans défaillance chaque année, par leurs nombreuses adhésions leurs encouragements et leur soutien.

Enfin aux membres de notre bureau qui participent tous d'une manière ou d'une autre à cette bonne marche de notre association.

Discussion sur les différentes questions évoquées avant de passer au vote.

Le rapport moral du Président est soumis aux voix et adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

Pour 2020 je vous donnerai quelques chiffres de notre situation qui reste bonne, notamment grâce à vous tous et à vos adhésions et dons : **Voir ci-après.**

Remarque générale : comme chaque année, ce sont les adhésions qui permettent d'assurer nos engagements ; elles sont donc très importantes pour nous.

Compte d'exploitation 2019 (définitif) :

Charges :		Produits :	
1) Assurances :	378, 00 euros	1) Adhésions :	1 657, 00 euros
2) Frais bancaires (LBP) :	54, 00 euros	2) Visites / ventes :	152, 50 euros
3) Loyer (commune) :	néant	3) Subventions :	néant
4) Travaux * :	396, 00 euros	4) Produits bancaires :	92, 26 euros
5) Achats matériels * :		5) Dons :	10, 00 euros
6) Frais (timbres, copies) :	214, 52 euros	6) Manifestations :	néant
7) Divers :		7) Divers :	néant
Total charges :	1 042, 52 euros	Total produits :	1 911, 76 euros

Résultat : bénéfice : 869, 24 euros

(Explications : peu de travaux en 2019, maintien du bon niveau des adhésions, des visites et ventes)

*Détail des travaux : Débroussaillage (ent.Hébrard) = 396, 00 euros.

*Achats = cartes postales, magnets = aucun achat en 2019.

Compte d'exploitation 2020 (provisoire au 14/08/2020) :

Charges :		Produits :	
1) Assurances :	409, 50 euros	1) Adhésions :	1 270, 00 euros
2) Frais bancaires (LBP) :	78, 00 euros	2) Visites / ventes :	52, 00 euros
3) Loyer (commune) :	néant	3) Subventions :	
4) Travaux * (estimés à) :	400, 00 euros	4) Produits bancaires :	
5) Achats cartes postales :	55, 00 euros	5) Dons :	50, 00 euros
6) Frais (timbres, copies) :	24, 00 euros	6) Manifestations :	
7) Divers :		7) Divers :	
Total charges :	966, 50 euros	Total produits :	1 372, 00 euros

Observation de M. TROUCHAUD sur le coût des frais bancaires (Banque Postale) : discussion.

Résultat : (provisoire et non significatif) : + 405, 50 euros (il restera à actualiser d'une part quelques dépenses comme les frais bancaires, petits travaux éventuels, etc. -voir ci-dessous, et d'autre part les recettes : adhésions du 14/08 au 31/12/2020, visites payantes et ventes -cartes postales, produits bancaires, dons éventuels...)

*Détail des travaux : juillet 2020 travaux de débroussaillage : facture non reçue à ce jour, estimée à environ 400 euros.

Montant des adhésions 1 270, 00 (rappel pour 2019 : 1 657, 00 euros, il faut faire un effort en 2020 !), Pour 2020 au 14 août : 1 270, 00 euros (pour 78 adhésions - on est un peu en retard par rapport aux années précédentes).

Autres frais à prévoir pour 2020 ou début 2021 :

- réapprovisionnement des cartes postales, magnets ou autres supports promotionnels à voir (flyers)
-Fin des petits travaux de débroussaillage (éventuellement), joint du boîtier, blé : ces dépenses éventuelles seront à chiffrer au préalable).

-Avoirs sur nos comptes (au 14/08/2020) :

o2 247, 38 euros sur le compte courant

o12 393, 17 euros sur le livret A.

et chèques adhésions en cours d'encaissement 280 euros et espèces en caisse 670 euros.

Rappel : comme chaque année ce sont les **adhésions** qui permettent d'assurer tous nos engagements : **elles sont donc très importantes pour nous, merci à tous !**

Il faut quand même noter que pour une petite commune comme la notre le nombre d'adhérents à l'association est relativement important.

Vote sur l'approbation des comptes 2019 au vu de la situation définitive ci-dessus : adopté.

Questions sur le rapport financier 2020 :

Affectation du résultat : comme chaque année nous vous proposons un report à nouveau :

Approbation des comptes, affectation du résultat, quitus aux administrateurs :

Eléments plus complets en fin d'année civile : je vous propose donc de reporter le vote sur cette situation financière à la prochaine AGO (2021)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année 2020 sont renouvelables, élus en 2017 :

Jean-Louis Desvignes, Anne Caille, Annie Ternisien, Monique Gras, Jean Trouchaud.

Leur renouvellement est soumis à l'assemblée : **ils sont réélus à l'unanimité.**

Discussion avec Mireille, avec Monsieur le Maire, Claudine Bonnefille et d'autres participants sur la situation de notre Conseil d'Administration qu'il faut rajeunir !
Il faut donc impliquer toutes les bonnes volontés dans les activités de notre association, notamment à l'occasion de la réparation du joint du boîtard.

Voici donc la composition actualisée du conseil d'administration pour 2020/2021 :

Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2020, renouvelable en 2023

- Vice- Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2018, renouvelable en 2021
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2019, renouvelable en 2022
- Secrétaire adjoint : Anne CAILLE, réélue en 2020, renouvelable en 2023
- Trésorier : Intérim par JLD
- Trésorière adjointe : Poste à pourvoir

• Membres du bureau :

Annie TERNISIEN, réélue en 2020, renouvelable en 2023

Jean-Marie CAILLE réélu en 2019 renouvelable en 2022

Paulette FERRIER, réélue en 2019, renouvelable en 2022

Jean TROUCHAUD, réélu en 2020, renouvelable en 2023

Monique GRAS, élue en 2020, renouvelable en 2023

Laurent VIALA, élu en 2018, renouvelable en 2021

Yann ROMANET, élu en 2018, renouvelable en 2021

Jean-Marc DAUBOS, élu en 2018, renouvelable en 2021

Muriel MENUET, élue en 2019, renouvelable en 2022.

Remerciements à tous.

Questions diverses/réponses, remarques et suggestions, projets, perspectives

Fixation des tarifs et modes de fonctionnement :

tarifs : maintien du prix de la visite (2, 00 euro et 1,50 euro par groupe de 10)

et mode de fonctionnement à discuter : qui sera disponible pour faire visiter et fonctionner le moulin ?

Cotisation à l'association maintenue à 10 euros.

Chantier d'insertion nous sommes preneurs. Il y aura toujours à faire sur les abords, mais aussi à l'intérieur : travaux d'entretien, peinture (porte, roudet, garde-corps), etc.

L'association prendra en charge l'achat du matériel nécessaire : peinture, lasure, etc.

Nous avons besoin de main d'œuvre.

Formation de personnes volontaires et susceptibles de faire visiter le moulin quand il sera à nouveau en état de fonctionner et d'être visité.

Rappel : préparer une fiche mémo pour aider aux visites du moulin.

Préparation de publication retraçant l'histoire du moulin ; puis de sa restauration (Mireille).

Disponible : traduction en Anglais et en Allemand par Anne et Emma LEVI de nos documents historique de la restauration et coupe du mécanisme avec le nom des différentes pièces.

Également en cours en Italien.

Autres questions diverses :

Toujours d'actualité à la suite de l'intervention de M. TROUCHAUD en 2019 :

Solliciter la participation ou le parrainage d'un membre d'honneur connu à rechercher dans nos relations, afin de dynamiser notre conseil d'administration et la notoriété de notre association, notamment, mais pas seulement, dans le secteur des énergies renouvelables.

Ne pas se décourager, avoir toujours à l'esprit cette démarche : évocation de divers noms...

(Rencontrer Daniel TRAVIER).

M. TROUCHAUD propose l'organisation d'un spectacle au moulin avec de la musique enregistrée libre de droits : discussion sur les conditions matérielles et autres de cette proposition.

Rappels divers :

Concernant la diffusion de nos comptes rendus AGO et autres informations, nos adhérents (et nos futurs adhérents) qui disposent d'une adresse électronique peuvent nous la faire connaître par tous moyens à leur convenance (un petit mot sur la messagerie de l'association, ou celle du président: **jldesvignes@orange.fr**

Ils pourront ainsi recevoir nos communications plus rapidement. Bien entendu pour les autres une distribution « papier » sera toujours faite sur le secteur de Cognac ou le cas échéant par la Poste.

La cache déposée par des adhérents, amateurs de géocaching, sous le pseudonyme de Jean Meunier, est toujours en place sous la définition et l'adresse Internet : https://www.geocaching.com/geocache/GC5AGVX_moulin-de-la-mouleyrette

Concernant les visites : elles sont proposées en ce moment sur rendez-vous. Contacts :

- **Mairie de Cognac (heures ouvrables) : 04 66 85 27 88**
- **Café de Cognac : 04 66 85 28 84**
- **Mireille Viala : 09 67 06 38 58**
- **Jean-Louis Desvignes 06 84 66 45 72.**

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie à nouveau tous les participants et ceux qui soutiennent l'association. La séance est levée à 18h 15.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailleur, cidec 2150, 30460 Cognac
Moulin.mouleyrette.free.fr moulin.mouleyrette@free.fr

Association « LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE »



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Août 2020

-Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2020, renouvelable en 2023

La Gurailler, cidex 2150, 30460 COGNAC

-Vice- Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2018 renouvelable en 2021

255, Chemin de la Gardie, 30340 ST JULIEN LES ROSIERS

-Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2019, renouvelable en 2022

L'Hoste, 30460 COGNAC

-Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2020, renouvelable en 2023

210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI

-Trésorier : intérim assuré par Jean-Louis Desvignes

-Trésorière adjointe : poste à pourvoir

-Membres du bureau :

Annie TERNISIEN, réélue en 2020,	renouvelable en 2023
Jean-Marie CAILLE réélu en 2019	renouvelable en 2022
Paulette FERRIER, réélue en 2019,	renouvelable en 2022
Monique GRAS, réélue en 2020,	renouvelable en 2023
Jean TROUCHAUD, réélu en 2020,	renouvelable en 2023
Laurent VIALA, réélu en 2018,	renouvelable en 2021
Yann ROMANET, élu en 2018,	renouvelable en 2021
Jean-Marc DAUBOS, élu en 2018,	renouvelable en 2021
Muriel MENUET, élue en 2019,	renouvelable en 2022.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailler, cidex 2150, 30460 Cognac
Moulin.mouleyrette.free.fr moulin.mouleyrette@free.fr
